



Forum: Trucs en vrac

Topic: Linky : une victoire juridique ?

Subject: Re: Linky : une victoire juridique ?

Publié par: fleche-bleue

Contribution le : 03/08/2019 11:35:36

Bonjour

Et pourquoi je serai obligé de changer un compteur qui fonctionne bien ?

Pour le linky, il n'y a pas que les ondes qui sont nuisibles :

- partage des données de consommation entre les divers partenaires (pour bien vivre, vivons caché !)
- protection de mon réseau informatique local ...
- aucune plus value de ce compteur bien au contraire, perte de env 3,8 ampères sur un abonnement de 6 Kva ...
- écologiquement, le compteur qui fonctionne bien, on en fait quoi ? un déchet supplémentaire qui peut être évité !
- Enedis est prêt à tout pour installer ses compteurs, des plus gros mensonges aux menaces ... Une boîte mafieuse quoi sous couvert de l'état !!!
- et enfin j'aime pas qu'on m'impose des choses et qui ne me serve à rien ... il n'y a qu'à demander aux gens qui veulent installer ce compteur, laisser les autres tranquille et pis c'est tout ! (procès Semoy: <https://www.clubic.com/pro/legislation...ter-bataille-justice.html>).

Et je ne suis pas sûr, mais l'installateur du linky chez un de mes voisins disait que dans les contrats écrit en petit, le compteur appartient de moitié au propriétaire de l'habitat, certains d'entre vous peuvent peut être confirmer ou contredire cette information ...

@+